

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

VOTRE SÉJOUR EN TUNISIE

PASSEPORT, VISAS ET DOUANES

Le visa n'est pas nécessaire pour un séjour d'une durée inférieure ou égale à trois mois, mais un passeport en cours de validité est obligatoire.

SANTÉ

Aucune vaccination n'est obligatoire mais certaines vaccinations sont recommandées ; s'assurer d'être à jour dans les vaccinations habituelles mais aussi celles liées à toutes les zones géographiques visitées.

La mise à jour de la vaccination diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) est recommandée en incluant Rubéole Oreillons et Rougeole chez l'enfant ; la vaccination antituberculeuse est également souhaitable.

En fonction des conditions locales de voyages, les vaccinations contre la fièvre typhoïde et les hépatites virales A et B peuvent être recommandées.

La vaccination contre la rage peut également être proposée dans certains cas en fonction des conditions et lieux de séjour. Demander conseil à son médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

LANGUE

L'arabe est la langue officielle du Pays. Le français et le berbère sont également parlé en Tunisie.

DÉCALAGE HORAIRE

Il n'y a pas de décalage horaire entre la Tunisie et la France.

ÉLECTRICITÉ

Le courant est de 220 V. Le type de prise est identique à celles que l'on trouve en France.

MONNAIE

Dinar tunisien
1 TND = 0,30 €
1 € = 3,38 TND

POURBOIRE

- En Tunisie, les pourboires ne sont pas obligatoires mais restent bien appréciés. Comptez en général 10% du montant total de la note. Dans les hôtels, tout dépend du standing de l'établissement mais une femme de chambre s'attend généralement à recevoir 10 dinars par semaine de séjour.

SÉCURITÉ

L'état d'urgence est en vigueur depuis le 24 novembre 2015. Il est régulièrement prorogé et toujours d'actualité sur l'ensemble du territoire tunisien.

Recommandations générales :

- Sur les routes en Tunisie, être particulièrement attentif aux autres usagers de la route, en particulier les piétons et les deux roues, dont la conduite dangereuse est régulièrement génératrice d'accidents graves.
- Rester à l'écart des rassemblements et mouvements de foule et se tenir éloigné des bâtiments sensibles et des axes de manifestations éventuelles.
- Privilégier la fréquentation des établissements (hôtels, restaurants, bains publics, cafés et autres lieux accueillant des visiteurs) munis d'un dispositif de sécurité (gardiens, portique de sécurité).
- En cas de détonation, ne jamais approcher des fenêtres.
- Adopter un comportement discret et respecter les us et coutumes locales.
- Les femmes européennes, accompagnées ou a fortiori seules et ou vulnérables, peuvent être l'objet d'une attention intéressée et pressante pouvant aller jusqu'à des actes de harcèlement.
- Éviter, de nuit, les déplacements hors des grands axes routiers et dans des lieux désertés par le public (plage, parcs publics notamment).
- Proscrire les signes extérieurs de richesse
- Voyager « léger »
- Ne pas laisser vos sacs et appareils photos sans surveillance
- Utiliser les coffres dans les hôtels quand il y en a
- Emporter avec vous une photocopie de vos documents (passeport, permis de conduire...) et de transmettre à notre agence une copie scannée, ce qui nous permettra de réagir très vite auprès des autorités consulaires de votre pays

Pour toutes urgences :

Ambassade de France en Tunisie
2, place de l'Indépendance BP 493
1000 Tunis
Tel : +216 31 315 000

Pour toutes urgences :

- SAMU : 190
- Police : 197